Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

N°2019-141

GRAND CUBZAGUAIS

Extrait du Registre
Des
Délibérations

L'an deux mille dix neuf
Le 18 Décembre 2019 à 18 heures
Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 11 Décembre 2019.

DELEGUES EN EXERCICE : 37
NOMBRE DE PRESENTS : 26
NOMBRE DE VOTANTS : 31

Objet : Budget Primitif ZAC Parc d'Aquitaine 2020

Présents : 26
BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), BOURSEAU Christiane (Virsac), COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée),LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), TABONE Alain (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 5
AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY, **BLANC Jean Franck (Teuillac)** pouvoir à Éric POUCHARD, **COUPAUD Catherine (Pugnac)** pouvoir à Catherine SAEZ, **GRAVINO Bruno (Saint Trojan)** pouvoir à Jean ROUX, **Pierre JOLY (Bourg)** pouvoir à jean Marc ISIDORE.

Absents excusés : 6
Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac) GUINAUDIE Valérie (Mombrier), MABILLE Christian (Peujard), SAGASTI Sylvie (Peujard)

Secrétaire de séance : **Alain TABONE**

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

Dans le cadre de l'opération de Zone d'Aménagement Concerté Parc d'Aquitaine, et conformément à la réglementation en vigueur, il a été décidé de créer un budget annexe.

Le cycle de production et de commercialisation, se déroule sur plusieurs exercices, il a donc été décidé de gérer ce budget annexe avec une comptabilité de stocks.

Vu le débat d'orientations budgétaires,

Sur avis du Bureau et de la Commission n°4 Finances, Grands projets, communication, RH et Services Techniques,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide d'approuver le Budget Primitif Annexe de la ZAC Parc d'Aquitaine dans les conditions suivantes :

Le budget primitif 2020 ne reprend pas les résultats de l'exercice 2019. Ce dernier n'étant pas clos.

Le budget s'équilibre à 48 316 836.82€ :

Fonctionnement :	26 020 625.41€
Investissement :	22 296 211.41€

Pour une meilleure lisibilité et compréhension du document, les écritures réelles, qui donnent lieu à décaissement ou encaissement, figurent en gras dans la présentation qui suit.

1-Section de Fonctionnement

A-Dépenses : 26 020 625.41€

- **Chapitre 011 (écritures réelles nouvelles dépenses): 6 274 901,00€** qui se répartissent entre l'acquisition des terrains, la prise en compte de la maîtrise d'œuvre et des travaux notamment, la traversée de la RD 137, des travaux sur le chemin de Virsac, sur la Zone d'activités indus, et sur la zone tertiaire.
- **Chapitre 66 (écritures réelles nouvelles dépenses) 74 620€** qui correspondent aux intérêts des emprunts.
- Chapitre 042 : 19 596 484.41€. Il s'agit d'écritures d'ordres destinées à constater la variation du stock de terrains.
- Chapitre 043 : 74 620 € Il s'agit de l'incorporation dans les stocks, des intérêts de la dette de l'année 2020.

B-Recettes : 26 020 625.41€

- **Chapitre 70 (écritures réelles nouvelles recettes) : 4 353 120€** Il s'agit de la cession de terrains pour les projets piscine, la Maison des Services Au Public, de l'hôtel, de MADIC et autres négociations en cours.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

- Chapitre 042 : 21 592 885.41€ : écriture d'ordre qui s'équilibre avec une dépense d'investissement et qui sert à enregistrer la variation de stocks de terrains aménagés.
- Chapitre 043 : 74 620€ Il s'agit du transfert en section d'investissement des charges financières 2019.
-

2-Section d'Investissement

A-Dépenses : 22 296 211.41€

- **Chapitre 16 (écritures réelles nouvelles dépenses): 703 326€** Il s'agit du remboursement du capital des emprunts.
- Chapitre 040 : 21 592 885.41€ il s'agit d'une écriture d'ordre qui enregistre la variation de stocks produits.

B-Recettes : 22 296 211.41€

- **Chapitre 16 : 2 699 727€ il s'agit d'un emprunt prévisionnel destiné à équilibrer le budget. Il ne sera réalisé que s'il s'avère nécessaire et en fonction des dépenses réelles de l'exercice.**

- Chapitre 040 : 19 596 484.41€ écriture d'ordre qui s'équilibre avec une dépense de fonctionnement.

Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 1

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac
Le 19 Décembre 2019

Le Président,

A.DUMAS

GRAND CUBZAGUAIS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 33240 SAINT-ANDRÉ DE CUBZAC

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Communauté de Communes du Cubzag

Numéro SIRET : **24330122300026**

POSTE COMPTABLE : **PERCEPTEUR ST ANDRE DE CUBZAC**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Zone Aménagement Concerté**

ANNEE 2020

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	26 020 625,41	26 020 625,41
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	26 020 625,41	26 020 625,41

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	22 296 211,41	22 296 211,41
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	22 296 211,41	22 296 211,41

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	48 316 836,82	48 316 836,82

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).
(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES — A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	2 200 852,00	0,00	6 274 901,00		6 274 901,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 200 852,00	0,00	6 274 901,00		6 274 901,00
66	Charges financières	96 000,00	0,00	74 620,00		74 620,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**2 296 852,00**	**0,00**	**6 349 521,00**		**6 349 521,00**
023	*Virement à la section d'investissement (5)*			*0,00*		*0,00*
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (*	*13 746 512,41*		*19 596 484,41*		*19 596 484,41*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*	*96 000,00*		*74 620,00*		*74 620,00*
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	***13 842 512,41***		***19 671 104,41***		***19 671 104,41***
	TOTAL	16 139 364,41	0,00	26 020 625,41		26 020 625,41

\+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 020 625,41

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes di	800 000,00	0,00	4 353 120,00		4 353 120,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion courante	800 000,00	0,00	4 353 120,00		4 353 120,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	**800 000,00**	**0,00**	**4 353 120,00**		**4 353 120,00**
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (*	*15 243 364,41*		*21 592 885,41*		*21 592 885,41*
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de*	*96 000,00*		*74 620,00*		*74 620,00*
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	***15 339 364,41***		***21 667 505,41***		***21 667 505,41***
	TOTAL	16 139 364,41	0,00	26 020 625,41		26 020 625,41

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 020 625,41

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	-1 996 401,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de *reprise* des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES — A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	685 000,00	0,00	703 326,00		703 326,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
	Total des dépenses financières	685 000,00	0,00	703 326,00		703 326,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	685 000,00	0,00	703 326,00		703 326,00
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*15 243 364,41*		*21 592 885,41*		*21 592 885,41*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*		*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	*15 243 364,41*		*21 592 885,41*		*21 592 885,41*
	TOTAL	15 928 364,41	0,00	22 296 211,41		22 296 211,41

\+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 296 211,41

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 636 041,69	0,00	2 699 727,00		2 699 727,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	2 636 041,69	0,00	2 699 727,00		2 699 727,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 636 041,69	0,00	2 699 727,00		2 699 727,00
021	*Virement de la section de fonctionnement (4)*			*0,00*		*0,00*
040	*Opérations d'ordre entre sections (4)*	*13 746 512,41*		*19 596 484,41*		*19 596 484,41*
041	*Opérations patrimoniales (4)*			*0,00*		*0,00*
	Total des recettes d'ordre d'investissement	*13 746 512,41*		*19 596 484,41*		*19 596 484,41*
	TOTAL	16 382 554,10	0,00	22 296 211,41		22 296 211,41

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 296 211,41

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	-1 996 401,00

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 274 901,00		6 274 901,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		74 620,00	74 620,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	74 620,00	0,00	74 620,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		19 596 484,41	19 596 484,41
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	**6 349 521,00**	**19 671 104,41**	**26 020 625,41**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 020 625,41

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)		703 326,00	0,00	703 326,00
18	Compte de liaison : affectation	(8)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
3...	Stocks		0,00	21 592 885,41	21 592 885,41
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total		**703 326,00**	**21 592 885,41**	**22 296 211,41**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 296 211,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 353 120,00		4 353 120,00
71	*Opérations d'ordre de transfert entre sections*		21 592 885,41	21 592 885,41
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
79	*Transferts de charges*		74 620,00	74 620,00
	Recettes de fonctionnement - Total	**4 353 120,00**	**21 667 505,41**	**26 020 625,41**

\+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 020 625,41

	INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)		2 699 727,00	0,00	2 699 727,00
18	Compte de liaison : affectation	(7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)		0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00
3...	Stocks		0,00	19 596 484,41	19 596 484,41
021	*Virement de la section de fonctionnement*			0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total		**2 699 727,00**	**19 596 484,41**	**22 296 211,41**

\+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

\+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 296 211,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 200 852,00	6 274 901,00	
6015	Terrains à aménager	1 000 000,00	155 000,00	
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménag	25 000,00	0,00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux	1 162 752,00	6 094 901,00	
6226	Honoraires	13 000,00	25 000,00	
6231	Annonces et insertions	100,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 200 852,00	6 274 901,00	
66	Charges financières (b)	96 000,00	74 620,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	96 000,00	74 620,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 296 852,00	6 349 521,00	
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)*	*13 746 512,41*	*19 596 484,41*	
7133	*Variation des en-cours de production de biens*	*12 946 512,41*	*15 243 364,41*	
71355	*Variation des stocks de terrains aménagés*	*800 000,00*	*4 353 120,00*	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	13 746 512,41	19 596 484,41	
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior*	*96 000,00*	*74 620,00*	
608	*Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement*	*96 000,00*	*74 620,00*	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	*13 842 512,41*	*19 671 104,41*	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	16 139 364,41	26 020 625,41	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 020 625,41

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

III - VOTE DU BUDGET — III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES — A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	800 000,00	4 353 120,00	
7015	Ventes de terrains aménagés	800 000,00	4 353 120,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		800 000,00	4 353 120,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		800 000,00	4 353 120,00	
042	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)*	*15 243 364,41*	*21 592 885,41*	
7133	*Variation des en-cours de production de biens*	*15 243 364,41*	*21 592 885,41*	
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio*	*96 000,00*	*74 620,00*	
796	*Transferts de charges financières*	*96 000,00*	*74 620,00*	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*15 339 364,41*	*21 667 505,41*	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 139 364,41	26 020 625,41	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	26 020 625,41

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
	Total des dépenses d'équipement		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	685 000,00	703 326,00	
1641	Emprunts en euros	685 000,00	703 326,00	
	Total des dépenses financières	685 000,00	703 326,00	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	685 000,00	703 326,00	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)*	*15 243 364,41*	*21 592 885,41*	
	Charges transférées (9)	*15 243 364,41*	*21 592 885,41*	
3351	*Terrains*	*7 756 308,30*	*7 911 308,30*	
3354	*Études et prestations de services*	*848 951,46*	*848 951,46*	
3355	*Travaux*	*4 547 384,38*	*10 642 285,38*	
33581	*Frais accessoires*	*376 119,88*	*376 119,88*	
33586	*Frais financiers*	*1 714 600,39*	*1 814 220,39*	
041	*Opérations patrimoniales (10)*		*0,00*	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	*15 243 364,41*	*21 592 885,41*	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	15 928 364,41	22 296 211,41	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 296 211,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191219-2019141-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 636 041,69	2 699 727,00	
1641	Emprunts en euros	2 636 041,69	2 699 727,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement	2 636 041,69	2 699 727,00	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	TOTAL RECETTES REELLES	2 636 041,69	2 699 727,00	
021	*Virement de la section de fonctionnement*		*0,00*	
040	*Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)*	*13 746 512,41*	*19 596 484,41*	
3351	*Terrains*	*6 758 308,30*	*7 756 308,30*	
3354	*Études et prestations de services*	*194 857,53*	*848 951,46*	
3355	*Travaux*	*4 004 456,76*	*4 547 384,38*	
33581	*Frais accessoires*	*391 358,98*	*376 119,68*	
33586	*Frais financiers*	*1 597 530,84*	*1 714 600,39*	
3555	*Terrains aménagés*	*800 000,00*	*4 353 120,00*	
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	*13 746 512,41*	*19 596 484,41*	
041	*Opérations patrimoniales (9)*		*0,00*	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	*13 746 512,41*	*19 596 484,41*	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	16 382 554,10	22 296 211,41	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 296 211,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).